

FAITES LE TOUR DES BANQUES EN 1 SEUL RENDEZ-VOUS !

Rencontrez votre courtier Empruntis,
il s'occupe du reste !



Contactez-nous :

02 98 117 775*

loic.mallegol@empruntis-agence.com
2 allée Emile Le Page
29000 QUIMPER

empruntis
Expert crédits et assurances

*Appel non surtaxé, coût selon l'opérateur. L M Courtage Immobilier au capital de 10000€, siège social 2 allée Emile Le Page 29000 QUIMPER. RCS Quimper 889803144. COBSP - COA- MIOBSP immatriculé au registre de l'ORIAS sous le numéro 20008799 (site : www.oriass.fr). Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante, y compris vis à vis de ses fournisseurs. Consultez la liste de nos partenaires sur www.empruntis-agence.com. Pour tout recours : service-client@empruntis-agence.com. Société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR - site : acpr.banque-france.fr), 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. L'établissement bancaire demeurera le seul décisionnaire de l'octroi du financement. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix (10) jours à compter de la réception de l'offre de financement. Dans le cadre d'un regroupement de crédits, vous avez la possibilité d'exercer le droit de rétractation dans un délai de 14 jours à partir de la date de la signature. Si la vente immobilière est annulée en raison de la non-obtention du prêt immobilier, le vendeur doit rembourser les sommes versées. Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Crédit photo : @stockphoto.com/THEPALMER. Ne pas jeter sur la voie publique.